

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 17 octobre 2023

Délibération n° 35 - 2023 relative aux tableaux des enseignants, enseignantschercheurs et BIATSS de la campagne d'emplois 2024

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L712-3-IV-5°, Vu l'avis du comité social d'administration en date du 10 octobre 2023,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'ensemble des tableaux relatifs aux enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS de la campagne d'emplois 2024.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	24	
Majorité absolue	19	Membres représentés	7	
Nombre de pouvoirs	7	•		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	23	Contre	7	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

le 20/10/2023

Le vice-président du conseil d'administration Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Tableaux relatifs à la campagne d'emplois 2024

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 2 / 10 / 20

Document mis en ligne le : 20/10/2083